MUSÉES ROYAUX
de
PEINTURE ET DE SCULPTURE

N° 3373.

Dossier concernant un tableau de Mr L. Legendre, offert en don par Mr H. Van Cutsem

3373 Tabl. de L. Legendre offert en don par Mr Van Cutsem.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

928 — P. W.

3373

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3373

Je déclare avoir reçu la caisse et le Tableau que j'ai envoyé au Musée il y a peu de jours

Bruxelles 30.8.18[illegible]

A. Van Cutsem

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3373

3373

Brux. 23 Oct. 1891

Mr le Ministre de
l'Intérieur &a

La Commission directrice a examiné le tableau de Mr L. Legendre, représentant: une Ondine, que Mr H. Van Cutsem propose d'offrir en don pour les collections de l'Etat.

Elle a l'honneur de vous informer, Mr le Ministre, que cet ouvrage n'a pas réuni le nombre de voix voulu par le règlement pour être admis dans les Galeries du Musée moderne de Peinture.

La présente se fait l'objet de votre dépêche du 20 de ce mois, Adm^on des Beaux-Arts, N° 24311.

Agr.

Le Secrétaire
[illegible]

Le Président
[illegible]

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 24311

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 20 octobre 189 1.

3373

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3373

Messieurs,

M^r H. Van Cutsem me fait connaître qu'il a déposé au Musée un tableau de M. Leona Legendre, représentant une Ondine, et qu'il offre cette œuvre d'art à l'Etat, pour ses collections.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me mettre en mesure de répondre à M^r Van Cutsem.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Vander

A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.